leur profit au mode actuel, crieront haut contre toute intervention pouvant les dépouiller d'une source de revenus sinon honorable du moins lucrative. Mais tous les amis vrais du progres agricole soutiendront un projet dont le but est le meilleur emploi possible des fonds votés par l'état à l'encouragement de notre industrie nationale—l'agriculture. Et n'en doutons pas, le système de centralisation est le seul qui puisse donner ce résultat: voici comment. Avec le système actuel, chaque société d'agriculture fait ses petites affaires en quelques sorte en famille. A moins d'une injustice qui fait des mécontents, rien ne transpire au dehors des procédés adoptés, et la Chambre d'Agriculture n'y peut rien voir, pour peu que le secrétaire de la société y mette un peu de bonne volonté. Ainsi donc, ajourd'hui aucun contrôle possible. Mais avec la création d'un conseil de région, chargé de reviser les procédés des sociétés d'agriculture comprises dans chaque région, il est bien plus difficile d'en imposer. Les membres de ce conseil tous voisins ou à peu près, sauront bien quelque chose des irrégularités qui auront pu se commettre; les mécontents, car il y en a beaucoup, et qui ont raison de l'être, ce qui pis est, seront facilement entendus, et le conseil sera mis en demeure d'apprécier jusqu'à quel point telle société d'agriculture est justifiable d'avoir agi de telle ou telle manière. Le président du conseil de région fera rapport à la Chambre d'Agriculture dont il est membre, et la Chambre, bien renseignée, décidera en dernier ressort dans toutes les circonstances.

Voilà comment nous comprenons l'organisation de notre système agricole. Tel qu'il est aujourd'hui il a du bon, mais de l'avis de tous ceux qui sont à même de l'étudier il a besoin de modifications nombreuses. L'adoption du système régional au point de vue de la représentation a donc été un grand pas, elle permettra également la création d'un conseil de région, en un mot l'agencement des rouages que nous venons d'expliquer de manière à ce que le mouvement soit donné, de la Chambre d'Agriculture à chaque cultivateur, sans qu'il y ait un instant d'interruption dans toute la machine agricole.

Le système régional mettrait fin à toutes les difficultés d'aujourd'hui. On se plaint de l'inefficacité des expositions provinciales agricoles parce qu'elles n'attirent qu'un petit nombre d'éleveurs amateurs, et qu'elles sont hors de la portée, non seulement de la concurrence, mais encore de la présence, du grand nombre de nos cultivateurs trop éloignés de Québec ou de Montréal, pour pouvoir profiter des enseignements si chèrement donnés dans ces grandes fêtes de notre agriculture. D'un autre côté on se plaint de ce que les expositions de comté, en raison du peu de moyens dont elles disposent, sont trop restreintes, la concurrence se fait en famille, et l'indulgence est trop souvent visible à l'œil nu. De manière que dans nos expositions provinciales tout autant que dans nos expositions de comté le but n'est pas atteint.

Le système régional obvie à ces inconvénients. Les expositions annuelles, dans chaque comté, sont certainement une absurdité, tout autant que les expositions provinciales. Nos sociétés d'agriculture le comprennent fort heureusement, et un certain nombre d'entre elles ont adopté à ce sujet une résolution fort louable, les fonds sont employés à l'achat de reproducteurs améliorateurs; quelques sociétés ont aussi acheté des instruments d'agriculture perfectionnés; voila autant de moyens efficaces qui font l'éloge des bureaux de direction qui les ont mis en pratique. Il serait désirable quel'on supprimât en partie les expositions annuelles, dans chaque comté, pour les remplacer par une exposition régionale annuelle. Chaque région se compose en moyenne de cinq comtés, ces cinq comtés seraient appelés à concourir tous les ans, à l'exposition régionale, qui pourrait être fixée alternativement dans chaque comté, ou bien dans un lieu central pour la région, ainsi que le jugerait à propos du reste le conseil de région. Ces concours régionaux au nombre de 12 annuellement pour tout le Bas-Canada, seraient autant de petits concours provinciaux, auxquels contribuerait la Chambre d'Agriculture non seulement de ses fonds, mais encore de sa direction; car ses membres représentant chaque région, seraient présidents des concours.

Les primes offertes seraient assez nombreuses et assez élevées pour attirer des concurrents éloignés, soit pour les animaux soit pour les instruments d'agriculture, et les expositions auraient tous les enseignements de nos concours provinciaux, outre l'avantage d'être mis à la portée de nos campagnes. Joignons à cela l'importance pour nos agriculteurs d'élite de se rencontrer et de se connaître, pour défendre la cause commune, et tous comprendront ce que l'on pourrait attendre de meilleur pour notre agriculture d'un pareil système. Dans ces réunions de la grande famille régionale, le conseil pourrait s'inspirer des vrais besoins des populations dont il devra défendre les intérêts. C'est pendant ces jours de réunion que les discussions agricoles pratiques, dégagées des embarras de nos villes, prendront le caractère sérieux qui leur convient, elles ne seront plus un étalage de mots pompeux, mais un résumé de faits dont notre agriculture saura tirer parti.

Nul doute que l'enseignement agricole et les fermes-modèles aient leur tour. C'est alors que ces créations ne seront plus des projets impossibles, mais pouvant se réaliser avec toutes les garanties du succès. Les écoles régionales d'agriculture existeront, il n'en faut pas douter, et s'il est vrai que l'éducation agricole est la base la plus sûre de toute rénovation, hâtons-nous de créer les régions agricoles, qui nous donneront les moyens de propager cette éducation, dans tous les rangs de notre population rurale.

En France le système des expositions régionales, adoptées depuis à peu près 10 ans, donne les plus magnifiques résultats. Tous les ans une prime de $1600 est offerte au meilleur cultivateur de chaque région, et c'est ainsi que les cultivateurs Français les plus en renom sont heureux de concourir pour cette prime, dont l'honneur est estimé partout à son prix. Nul doute qu'une prime moins élevée, mais basée sur les mêmes principes pourrait être instituée